

# **Pologne : résolutions adoptées par le quatrième congrès du Syndicat libre « Août '80 »**

mercredi 12 mai 2010, par [Syndicat libre « Août 80 »](#) (Date de rédaction antérieure : 26 mars 2010).

**Nous publions ci-dessous la traduction des résolutions adoptées par le quatrième congrès du Syndicat libre « Août '80 » tenu le 26 mars 2010 à Ruda Slaska, en Pologne. Notons à cette occasion que le dirigeant de ce syndicat et du Parti polonais du travail, Boguslaw Zietek, est candidat à l'élection présidentielle anticipée qui aura lieu le 20 juin 2010, ayant pu déposer 170 000 signatures citoyennes. Sa campagne est centrée autour des thèmes des résolutions du congrès.**

Sommaire

- [Résolution programme](#)
- [Autres résolutions](#)

---

## **Résolution programme**

**Adoptée par le IV<sup>e</sup> Congrès national de délégués du Syndicat libre « Août '80 » (WZZ « Sierpien '80 »), tenu le 26 mars 2010 à Ruda Slaska**

En Pologne, les dernières décennies montrent ce qu'est réellement le capitalisme. Il a privé les gens de leurs droits fondamentaux, dont le droit à une vie digne et à un travail honnête. Nous, syndicalistes, représentant les intérêts de larges masses salariales, nous voulons lutter pour les reconquérir.

### **Qui sommes nous ?**

Nous sommes issus du mouvement syndical au sens large, qui se revendique de la tradition de la grande protestation ouvrière de 1980. Nous luttons pour le droit de chacun à une vie digne, à des conditions de travail dignes, à un toit au dessus de la tête, à la gratuité et à l'universalité des soins de santé, de l'éducation et des services publics. Il n'est pas admissible que le droit d'accès à tout cela soit limité à ceux qui peuvent le payer. Il faut que ce soit un droit pour tous et la société doit le garantir. Nous luttons pour la libération de tous de l'exploitation et de l'oppression, pour l'égalité et la justice sociale dans une société solidaire.

### **Contre quoi luttons-nous ?**

Le capitalisme ne garantit pas au gens l'égalité des chances ni le respect des droits humain

essentiels, tels le droit au pain et à un toit. Il provoque des crises et la destruction du potentiel de l'humanité, ce qui apparaît clairement au cours des dernières années, en Pologne et dans le monde entier. Dans la course au profit à tout prix, il détruit les gens, en leur faisant de plus en plus souvent perdre leur emploi, leur santé et même leur vie. Il provoque une dégradation générale et la dégénérescence des liens sociaux, il détruit la solidarité entre les gens, les marginalise et les transforme en objet d'une exploitation grandissante.

Ce sont les gens normaux qui sont les victimes de la crise mondiale. On détruit leurs lieux de travail alors que leurs conditions d'emploi, de salaire et du travail, empirent continuellement. Les gouvernements successifs effectuent des coupes grandissantes dans les dépenses sociales, ce qui frappe les plus pauvres, en les privant fréquemment des moyens de survie, tout en accroissant les privilèges des plus riches. Ils limitent ou privatisent les services publics et les droits à la retraite des millions d'entre nous. Ils limitent de plus en plus les possibilités d'accès à des droits fondamentaux et imprescriptibles, tels que le droit aux soins de santé, à l'éducation, à la communication publique, au logement.

Les intérêts des travailleurs sont en contradiction avec les intérêts du capital, qui tend à maximiser ses profits au détriment des besoins et des intérêts de la société. Ce sont ces intérêts qui devraient être prioritaires, face aux intérêts du grand capital, des propriétaires et des gérants des biens privés. Le droit de la propriété ne peut garantir à personne le droit de priver les autres des moyens de vie, de revenu, de l'emploi, du logement ou des soins de santé. Il ne peut passer devant le droit à la vie et le droit au travail.

Les propriétaires privés et les possesseurs ne peuvent pas liquider les milliers d'emplois et priver des milliers de familles des moyens de vivre pour la seule raison que, à leur avis, leurs profits sont insuffisants ou parce qu'ils ont raté des opérations spéculatives financières ou qu'ils ont perdu des sommes colossales dans le capitalisme de casino.

Il est inacceptable que les entreprises, qui payent en même temps les dividendes à leurs actionnaires, licencient leurs salariés. Il est inacceptable de licencier massivement les salariés afin de les remplacer par des sous-emplois — des contrats provisoires ou précaires — pour accroître les profits.

Nous n'acceptons pas un droit de propriété qui permette de décider de la destruction des emplois et de la vie des milliers d'entre nous.

Notre vie et notre sort ne peuvent dépendre ni du marché, ni du grand capital, ni de l'élite politique. La véritable démocratie ne consiste pas dans le fait que les citoyens choisissent de temps en temps des députés et des conseillers qui ne rendent jamais compte de leurs promesses électorales — qu'en général ils oublient dès le lendemain de l'élection —, qui ne sont responsables de rien devant les électeurs dont ils ne représentent pas les intérêts, car ils représentent l'intérêt de ceux qui ne les ont pas élus, mais qui possèdent le capital et exercent le pouvoir économique.

Il n'y a pas de démocratie si aucun parti ne représente les intérêts du monde du travail, bien que ce dernier soit la majorité absolue de la société, alors que tous les partis représentent les intérêts des employeurs, qui ne sont qu'une petite minorité. Il n'y a pas de démocratie lorsque la très grande majorité de la société est opposée à la participation de la Pologne dans les guerres menées contre les autres nations, alors que tous les partis parlementaires soutiennent la participation à ces guerres et légitiment le gouvernement qui y engage notre pays. C'est cette même société, qui se voit refuser la sécurité sociale, est obligée de payer les énormes coûts de ces guerres auxquelles elle refuse de participer.

## **Pour quoi nous luttons ?**

Nous nous opposons à la privatisation des biens publics, qui bénéficie à la poignée des riches au détriment de la très grande majorité de la société. Nous luttons pour le droit de chaque être humain à une vie digne et stable, à une rétribution correcte du travail, à un État et des institutions démocratiques qui jouent un rôle actif dans l'économie, représentent les intérêts des travailleurs et non ceux des capitalistes et possesseurs.

La Pologne à laquelle nous aspirons, c'est un pays où il n'y a pas de chômage, où chacun dispose d'un logement, où il n'y a pas de salaires de misère, d'exploitation ni d'aucune forme d'exclusion. Notre arme c'est la solidarité du monde du travail et la solidarité du mouvement ouvrier avec les autres groupes sociaux victimes du système actuel, qui ont des intérêts convergents, ce qui tôt ou tard les fera rejoindre la lutte commune contre le système actuel.

Aujourd'hui, les travailleurs ce ne sont pas seulement les ouvriers devant leurs machines. Ce sont tous les salariés, les gens de la culture et de la science, les étudiants, les doctorants, les employés, ceux qui sont forcés à l'auto-emploi, les retraités, les pensionnés, les chômeurs, les sans logement et ceux que le système actuel exclut de diverses manières, et même nombre de professions libérales. Dans la lutte commune nous devons nous opposer à l'exploitation et à ses effets.

Le principe de solidarité s'applique également au travailleurs des autres pays. Nous sommes solidaires avec eux dans la défense des droits des travailleurs et des conditions du travail, dans la lutte contre l'exploitation. Nous devons exiger ensemble la protection de nos emplois, une politique européenne commune de l'emploi protégeant les postes du travail, un système de retraites fondé sur les principes de solidarité des générations, l'accès aux services publics pour tous, un salaire minimum européen, un code du travail européen.

Tant les richesses accumulées que les processus sociaux, économiques et technologiques dont l'avenir est porteur, doivent servir à la satisfaction des besoins et des aspirations des êtres humains. Un juste partage des richesses et le niveau actuel des connaissances et de la technique permettent de satisfaire les besoins de chaque être humain sur Terre, de faire disparaître la famine, la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale. La richesse de la société est créée par les travailleurs et non par les capitalistes, les propriétaires privés, les actionnaires des banques et des grandes corporations. C'est pour quoi ce sont justement les travailleurs qui devraient exercer le contrôle social sur le fonctionnement des entreprises et des institutions financières, sur les services publics, l'éducation, la protection de la santé, le système des retraites et l'ensemble de la sécurité sociale, jouer un rôle actif dans la gestion de tous ces domaines et de participer à la planification démocratique du développement socio-économique et culturel du pays.

Les décisions concernant les orientations du développement socio-économique et culturel ainsi que celle de la manière de répartir et d'employer le revenu national, devraient être prises de manière démocratique avec la participation la plus large du monde du travail et de l'ensemble de la société, et non dans son dos ni au sein de petits cercles de politiciens professionnels. Chacun devrait avoir le droit de participer à de telles décisions. Cela nécessite la construction d'un système d'institutions démocratiques, liant la démocratie représentative avec la démocratie directe la plus large, à tous les niveaux de gestion de la vie sociale, jusqu'à l'entreprise, l'enseignement et le quartier.

Rappelons que telles furent justement les revendications mises en avant par le premier « Solidarité » en 1980-81 et que les idées de l'autogestion des travailleurs dans l'entreprise sociale, qu'il soutenait, étaient fondés sur cette base. Le programme adopté par le Premier Congrès national des délégués du Syndicat indépendant autogéré « Solidarité » stipulait : « L'unité de base de l'organisation économique devrait être l'entreprise sociale, gérée par le collectif des travailleurs représenté par le

conseil des travailleurs et dirigé de manière opérationnelle par un directeur, nommé à l'issue du concours par le conseil des travailleurs et démis par ce conseil. » « L'autogestion authentique des travailleurs sera le fondement de la République autogérée. »

Les millions d'ouvriers, soutenus par l'intelligentsia, ne luttaient pas alors pour le capitalisme mais pour un système social juste fondé sur les principes de la solidarité sociale et le protagonisme de l'être humain.

La socialisation des secteurs de l'économie et des institutions essentielles pour le développement du pays et pour la satisfaction des besoins sociaux constitue une alternative au capitalisme et au chaos de la crise économique. Ce n'est que sur cette base que l'autogestion des travailleurs peut se développer. A l'époque de la crise, de la fermeture des entreprises et de la privatisation des services sociaux, la réalisation de cette alternative est une tâche urgente du monde du travail.

## **Rejoins nous !**

Nous sommes partie-prenante du mouvement syndical authentique. Nous voulons unifier tous ceux qui aspirent à une vie meilleure en Pologne et dans le monde — de manière à ce que tous et toutes soient égaux et que chacun et chacune puisse profiter pleinement de tous les droits sociaux et de toutes les libertés civiques qui lui sont garantis. C'est pourquoi nous appelons tout le monde à l'action.

Des années d'absence d'une représentation correcte des intérêts des travailleurs, la stagnation et l'attitude défensive du mouvement syndical et le soutien qu'il a accordé à des partis qui ne sont pas du côté du travail, mais du côté du capital, ont permis la réalisation sans gêne des réformes néolibérales, la privatisation de l'État et la soumission de ses institutions à des partis. La majorité de la société a été ainsi repoussée vers la pauvreté, le chômage, les diverses modes d'exclusion et l'absence de chances pour une vie meilleure. Changeons cela !

---

## **Autres résolutions**

### **Résolutions politiques**

#### **du IV<sup>e</sup> Congrès national des délégués du Syndicat libre « Août '80 »**

I. Le Congrès national des délégués du Syndicat libre « Août '80 » maintient la décision de l'engagement du syndicat dans l'activité du Parti polonais du travail. Les délégués du Congrès national considèrent que le Syndicat libre « Août '80 » va réaliser les buts socio-politiques du syndicat par l'intermédiaire du Parti polonais du travail. Les délégués du confient l'exécution de la décision du Congrès au Président du syndicat et à la Commission nationale.

II. Le Congrès national des délégués décide que les structures et les membres du syndicat prendront part aux prochaines élections locales, présidentielles, législatives et européennes dans le cadre du Parti polonais du travail. Les instances dirigeantes du syndicat veilleront à la réalisation de cette résolution.

### **Résolutions thématiques**

#### **du IV<sup>e</sup> Congrès national des délégués du Syndicat libre « Août '80 »**

## **1. Industrie énergétique et minière**

Le Congrès national des délégués du Syndicat libre « Août '80 » s'oppose fermement aux tentatives de la privatisation de l'industrie minière et énergétique. Les ressources nationales de houille et de lignite sont le fondement de l'énergie polonaise et devraient rester propriété sociale sous le contrôle de l'État. L'industrie énergétique polonaise, basée sur le charbon, nécessite de nouvelles technologies et des nouveaux investissements — pas la privatisation. La sécurité énergétique du pays, comme l'intérêt de toute la société, a besoin d'une politique à long terme de soutien de l'industrie minière, avec le plein respect des collectifs qui y sont employés. Nous nous opposons au remplacement du charbon national par le gaz et par les importations. Nous nous opposons à la construction des centrales nucléaires. Nous exigeons du gouvernement une politique efficace de protection des emplois et une politique active de création de nouveaux emplois et de l'embauche de nouveaux travailleurs dans les mines.

## **2. La santé**

Le Congrès national des délégués du Syndicat libre « Août '80 » s'oppose aux idées de privatisation et de commercialisation de la protection de la santé. Nous exigeons le maintien d'un service de santé gratuit et universellement accessible, fondé sur les hôpitaux publics et le secours médical d'urgence étatique. La protection de la santé et le secours médical d'urgence doivent être au service de la société. Le critère du profit ne peut décider de la réalisation de ces obligations de l'État envers la société, comme il ne peut déterminer l'accès aux soins. Les hôpitaux et les secours étatiques d'urgence doivent servir à sauver notre santé et notre vie. Le marché et la propriété privée ne peuvent décider de notre santé et de notre vie. Nous exigeons des réglementations qui garantiront un contrôle social réel des hôpitaux et des unités des secours étatiques d'urgence médicale en transférant leur administration et le droit de co-décision de leur développement aux collectivités locales, aux quelles ils doivent servir.

## **3. Les retraites**

Le Congrès national des délégués du Syndicat libre « Août '80 » exige l'abandon des velléités d'augmentation de l'âge de la retraite de tous les travailleurs à 67 ans. Les annonces du gouvernement dans ce domaine sont alarmantes. La réforme du système des retraites réalisée par le gouvernement de Jerzy Buzek s'est avérée être une catastrophe. Les pensions du nouveau système vont être beaucoup plus basses qu'avant la réforme. Selon les estimations des spécialistes les nouvelles retraites vont représenter seulement 30 % à 35 % du salaire précédent, alors qu'auparavant il s'agissait de 60 %. Nous sommes le seul pays européen qui a privatisé son système de retraites. C'est une tragédie pour des millions de nos concitoyens, qui ont cru dans le « paradis des retraités des Fonds de pensions ouverts ». Ces gens vont se retrouver seuls, sans moyens pour vivre. Mais les Fonds de pensions privés s'enrichissent en profitant de cette tragédie. De plus ces Fonds constituent une charge immense pour le budget de l'État, c'est à dire pour nous tous, en aggravant le déficit budgétaire et l'endettement de l'État. Les Fonds de pensions s'enrichissent non seulement sur le dos des futurs retraités — dont les pensions seront très basses — en leurs imposant un immense tribut sous la formes des frais de gestion, mais de plus, en disposant de notre argent, ils achètent les obligations de l'État et y gagnent, en nous imposant à tous des frais supplémentaires. Le fonctionnement du système des retraites soulève une grande inquiétude dans la société. La solution de ce problème ce n'est pas l'accroissement de l'âge de départ à la retraite et la privation de nombreux secteurs salariés de leurs droits spécifiques, mais la suppression immédiate des Fonds de pensions et l'abandon des solutions scandaleuses qui ont confié le système des retraites et nos droits à la retraite à des institutions financières privées.

## **4. La législation du travail**

Le Congrès national des délégués du Syndicat libre « Août '80 » exige des modifications immédiates de la législation du travail, afin d'éliminer de manière efficace les pathologies des relations de l'emploi. L'emploi sur la base des « contrats poubelles » — les contrats à durée limitée, les contrats civils et d'auto-emploi — prive des millions de salariés des principales garanties du code du travail et de la durabilité des relations d'emploi. Les contrats à durée limitée qui durent des années, le fait de forcer les salariés à accepter de signer des contrats civils ou d'auto-emploi, qui en réalité remettent en cause la garantie de l'emploi, ainsi que les pathologies dans le domaine de l'utilisation des salariés par les agences de travail temporaire, ne sont que l'esclavage moderne où le salarié, qui prend sur lui les obligations et les risques liés à l'exécution du travail, est privé de tous les droits et de toute forme de garantie. Nous exigeons des modifications qui vont éliminer de telles pratiques et qui rendront aux millions de travailleurs ainsi dupés la totalité de leurs droits garantis par le Code du travail et les autres législations du travail. Il faut introduire dans le Code du travail des modifications dans le domaine de la protection de la durée de l'emploi, des conditions du travail et de l'emploi et de la protection du droit des salariés à la rétribution de leur travail. Nous considérons inadmissible la multiplication du non paiement aux salariés des salaires qui leurs sont dû, qu'ils doivent tenter d'obtenir au travers de longues procédures devant les tribunaux alors que les responsables de telles infractions ne sont pas sanctionnés. Nous considérons contraire à la Constitution et aux droits humains fondamentaux une situation permettant de maltraiter des millions de personnes seulement du fait qu'au lieu de signer avec elles des contrats à durée illimitée on les a contraint de travailler avec des contrats à durée déterminée, des contrats civils, l'auto-emploi fictif ou au travers des agences de travail temporaire. Le Congrès considère qu'il est nécessaire de prendre dans ce domaine l'initiative qui restaurera la plénitude des droits et des garanties aux personnes qui sont maintenant privées des contrats du travail et de la durabilité de l'emploi.

---